

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 décembre 2022

PLF POUR 2023 - (N° 598)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CF337

présenté par

M. Jean-René Cazeneuve, rapporteur général

ARTICLE 37 BD

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement supprime l'article 37 BD qui prévoit l'organisation avant le 31 janvier 2023, d'une conférence de financement des transports publics en Île de France dans la perspective des JO 2024.

Le débat sur ce sujet peut intervenir au Parlement s'il souhaite s'en saisir, y compris au Sénat.